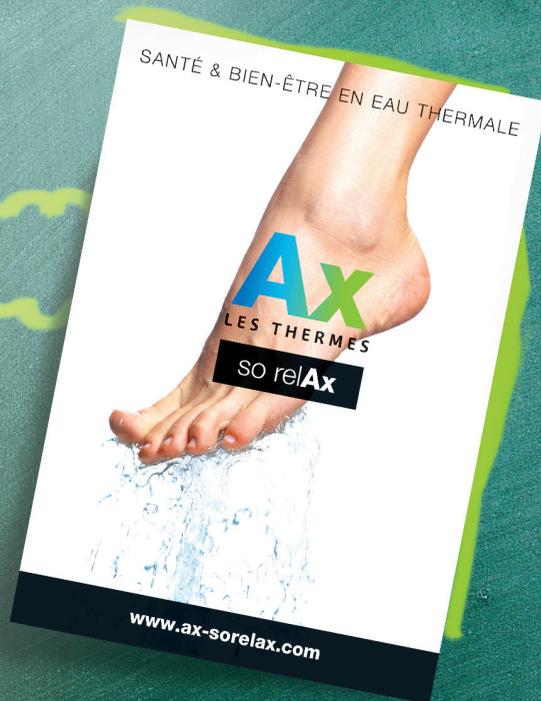


AX *tualités*

lettre d'informations de la ville d'Ax

N°9 JUIN 2013



DOSSIER SPECIAL
SCOLARITÉ

- + CAMPAGNE PUB AX
- + TOUR DE FRANCE

SOMMAIRE

3 > 5 entre vous et nous

[visite ministérielle à Ax]
[arrivée du Tour de France le 6 juillet]
[lancement de la campagne SO Rel'AX]

[démarche qualité des entreprises commerciales et touristiques à Ax]

6 > 7 vie quotidienne

[tri sélectif à AX]

8 urbanisme et travaux

9 > 15 dossier spécial

[la scolarité à Ax]

16 > 19 vie associative et brèves

[cinéma numérique à Ax]
[Garo snow]
[Ax animation]
[Snow gay 2013]
[la maison de retraite]

[L']édito

Enfin un hiver, un vrai de vrai, avec du froid, de la neige et des touristes ravis de trouver la montagne en condition hivernale qui ont afflué en masse.

Plus que jamais l'efficacité des services municipaux 24h/24 dans le déneigement a permis que la ville reste praticable. Qu'ils en soient remerciés.

Cette saison 2012/2013 restera dans les annales de notre station de ski : une fréquentation exceptionnelle qui permettra à la Station de payer une redevance suffisante pour rembourser les emprunts liés aux investissements réalisés par la commune.

La succès de notre station est aujourd'hui indiscutable, il est essentiellement dû au professionnalisme des équipes qui l'exploitent et la gèrent au prix d'efforts considérables de nuit comme de jour. Les investissements importants réalisés par la commune trouvent, grâce à eux, tout leur sens, et les Axéens peuvent être fiers d'eux, qui, malgré les conditions climatiques extrêmes l'ont propulsée aux premiers rangs des stations pyrénéennes, pour le plus grand profit de l'économie de notre ville et du territoire.

Il faut également ajouter que notre ville d'Ax peut s'enorgueillir de son dynamisme, vous le découvrirez au fil de ces pages : thermalisme, animations, travaux, vie associative et culturelle tout ceci contribue à améliorer la qualité de vie de tous.

Enfin, le dossier spécial consacré à la scolarité à Ax les Thermes vient nous rappeler combien il est précieux de pouvoir scolariser nos enfants sur notre territoire jusqu'à la classe de 3ème, et primordial de maintenir nos écoles, les structures périscolaires intercommunales et tous les emplois associés.

Un numéro spécial d'Ax'tualité vous présentera bientôt le budget 2013, permettant ainsi à chacun de vérifier le respect des équilibres budgétaires, sans recours à l'augmentation des impôts.

Je vous souhaite à tous une bonne lecture !



Pierre Peyronne
Maire d'Ax-les-Thermes

Directrice de la publication :
Sandrine Gros

Rédaction Service Communication :
Jordane Estèbe et les élus de chaque pôle

Conception graphique :
www.placepublique.net

Crédit Photos :
Ax animation, CCVA,
Collège Mario Beulaygue,
Lasserre architecture, Frédéric Petit.

Impression :
Imprimerie Ruffié SCOP



VISITE DE LA MINISTRE DE L'ARTISANAT, DU COMMERCE ET DU TOURISME À AX

À Ax, l'année 2012 s'est terminée avec un événement inattendu : Sylvia Pinel, Ministre de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme est en effet venue à la rencontre des professionnels de ces secteurs le jour de la Saint Sylvestre, lundi 31 décembre.

Au programme, visite de l'Office de Tourisme des Vallées d'Ax, traversée de la ville par la rue de l'Horloge et ses commerces, un détour sur le marché avec les commerçants non sédentaires avant de regagner la station d'Ax 3 Domaines, où elle déjeunait. Tout au long de sa visite, les acteurs locaux ont pu discuter et faire part des difficultés parfois rencontrées.

La Ministre a pu constater le dynamisme de notre ville, l'animation qui la caractérise surtout un jour de marché pendant les vacances scolaires marquées cette année par une saison de ski qui démarrait sur les chapeaux de roues.



LA PROCHAINE ARRIVÉE DU TOUR DE FRANCE

Les Vallées d'Ax se préparent à accueillir cette année encore le Tour de France lors de sa 100ème édition.

Pour la 4ème fois de son histoire, la station de ski d'Ax 3 domaines a été choisie pour l'arrivée de la 8ème étape, le 6 juillet 2013.

Lors de cette première étape pyrénéenne, c'est par le col de Pailhères que la course entrera dans le département de l'Ariège ; elle traversera ensuite Ascou Pailhères, autre station de ski du territoire, en direction d'Ax les Thermes avant la montée à Ax-3 domaines et l'arrivée au sommet.

Un fois de plus, la venue de cet événement de renommée planétaire offre aux Vallées d'Ax une vitrine médiatique hors norme : l'occasion plus que jamais de mettre en avant les richesses de notre territoire : tourisme, stations de ski, sports de pleine nature, patrimoine, thermalisme



LANCEMENT DE LA CAMPAGNE [SO REL'AX]



UNE CAMPAGNE INSCRITE DANS LE CADRE DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DU THERMALISME :

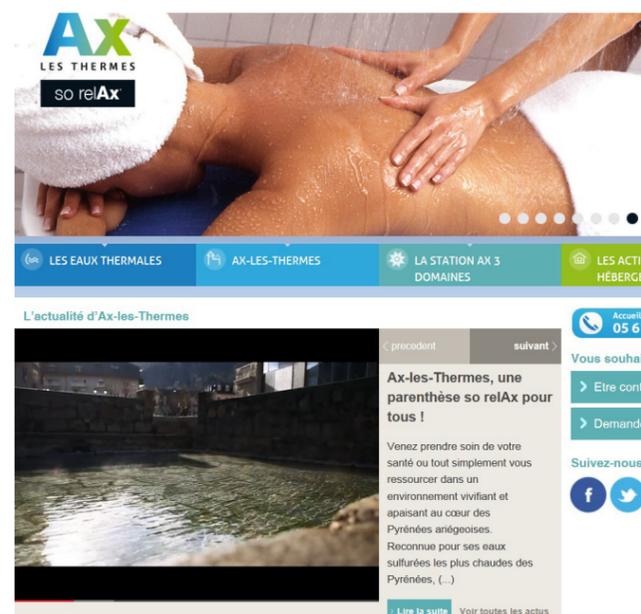
Ce plan de développement du thermalisme est destiné à réaffirmer l'identité thermale d'Ax les Thermes, développer les activités médicales, et améliorer la commercialisation de la station.

Son objectif est de réinverser la courbe de fréquentation du thermalisme en coordonnant des actions innovantes et structurantes menées par les acteurs publics et les acteurs privés. Ce programme a bénéficié de la labellisation « Pôle d'Excellence Rurale » (PER).

Ce plan est constitué de neuf opérations selon les 3 orientations définies, et porté par quatre maîtres d'ouvrage : la Commune d'Ax les Thermes, la Société Thermale d'Ax, l'Office de Tourisme des Vallées d'Ax et la Société d'Économie Mixte Touristique et Thermale d'Ax ; il est soutenu par l'Europe, l'État, la Région et le Département.

COMMUNE D'AX - PROJET DE COMMUNICATION TOURISTIQUE SUR LE THERMALISME « AX, SO REL'AX »

Ce projet a débuté par le recrutement d'une agence de communication au printemps 2012. Un marché public en 3 phases : manifestation d'intérêt ou présentation de candidature, réception des offres et audition des agences.



C'est l'agence Inconito de Toulouse qui a été retenue en raison du caractère innovant de son plan de communication basé sur la solidarité des actions entre les différents opérateurs.

La demande de subventions dans le cadre du PER a été déposée et est soutenue à 50% par des Fonds Ministériels Mutualisés de l'État.

Un comité de suivi composé de la Commune, de l'Office de tourisme, de la station Ax 3 Domaines et de la Sté Thermale d'Ax se réunit régulièrement afin d'accompagner le plan médias et de coordonner les actions.

Le concept de la campagne est de redonner à Ax sa notoriété thermale autour de la Marque « Ax les Thermes, So Relax ».

La communication s'articule autour de 3 vagues d'affichage 4x3 sur le Grand Toulouse (près de 400 panneaux) en février 2013, en juin 2013 puis janvier 2014 accompagnées d'insertions presse (Marie Claire, Elle, Paris Match), de bannières web (doctissimo.com, aufeminin.com), d'une page actualités sur les réseaux sociaux (facebook, twitter), une chaîne youtube avec les vidéos d'Ax les Thermes, un site internet portail et un film promotionnel : ces actions prioritaires sont dirigées vers le Grand Public. Ces opérations sont renforcées par de la communication auprès de nos touristes via l'Office de Tourisme et auprès

des curistes et des médecins prescripteurs par la Société thermale d'Ax.

Une présentation publique à laquelle tous les Axéens étaient conviés, s'est déroulée jeudi 31 janvier à 19h au Casino d'Ax les Thermes : près de cent personnes ont pu assister au lancement de la campagne.

Pour tout savoir, le site internet : www.ax-sorelax.com

Des affiches, des stickers, des dérouleurs de présentation, le logo « Ax So-RelAx », le site internet, la page facebook sont des supports qui permettent à tout Axéen d'être ambassadeur de cette campagne, alors n'hésitez pas à vous les approprier et à relayer.

Pour toutes informations, contactez Sylvie Couderc : developpement.thermal@maire-ax.fr



[AU SOMMET DE LA QUALITE !]

Le tourisme représente un enjeu économique important pour la ville et la station d'Ax-les-Thermes.

Aujourd'hui, le développement de l'activité nécessite du professionnalisme, dans la mise en marché des produits et des services ainsi qu'une adaptation permanente aux attentes des clients dans un contexte de concurrence, pyrénéenne ou espagnole, toujours croissante.

Voilà un peu plus d'un an, la direction de la station de ski a sollicité les services de la Chambre de Commerce et d'Industrie afin de mettre en place une démarche de qualité. L'objectif est de favoriser l'adaptation et le développe-

ment des entreprises du secteur du tourisme, des services et du commerce. Cela concerne l'organisation des locaux professionnels, les pratiques commerciales, la prise en compte de la satisfaction de la clientèle et l'ensemble des parties communes de la station et de la ville au sens large.

Cette opération a débuté avec une sensibilisation des professionnels et les chefs d'entreprises volontaires ont bénéficié d'un audit à blanc portant sur les points suivants : l'extérieur (devanture, enseigne, ...), l'intérieur, la relation client, la communication / publicité, les actions collectives, et la gestion.

[LA MUNICIPALITÉ À L'ÉCOUTE DE TOUS ...]

Dernièrement des courriers anonymes ont été reçus en mairie, ils faisaient état de problèmes rencontrés sur divers sujets de la vie quotidienne à Ax.

Les élus souhaitent rappeler qu'ils sont à l'écoute de tous les Axéens et que les portes de la Mairie leur sont grandes ouvertes.

L'équipe municipale est bien entendu convaincue que le dialogue, l'échange voire parfois la critique ou la controverse sont essentiels à la vie démocratique locale. Alors n'hésitez pas, si vous rencontrez des difficultés, poussez la porte de la Mairie plutôt que d'envoyer un lette anonyme !

[AX 3 DOMAINES SUR GOOGLE STREET VIEW]

En toute fin d'année 2012, c'est depuis la station d'AX 3 Domaines que s'est fait le lancement officiel de l'opération Google Street View dans 11 domaines skiables français : 6 dans les Pyrénées et 5 dans les Alpes.

Grâce à cette application accessible à tous gratuitement, il est désormais possible de descendre virtuellement 25 pistes de notre station depuis l'autre bout du monde. Au-delà de l'image de modernité clairement affichée par la station, il s'agit là d'un véritable outil de promotion qui peut motiver des skieurs à venir.

[LE TRI SÉLECTIF SUR LA COMMUNE D'AX]



La Communauté de communes des Vallées en partenariat avec la commune d'Ax Les thermes a mis en place une politique de tri sélectif depuis plusieurs années. Par conséquent elle a créé des espaces cartons sur toute la ville qui sont à l'entière disposition des particuliers et des commerçants :

- > Parking du Pont du Génie
- > Parking des ateliers municipaux face à la gare SNCF
- > Bas de l'Avenue de Turrel
- > Parking Saint Vincent
- > Parking de la Résidence
- > Lotissement Orval
- > Parc d'Espagne bas cours n° 5
- > Parking Ax-Animations
- > Face immeuble Bellevue
- > Lotissement la Calmeriaie

- > Lotissement le Bosquet
- > Parking de Petches
- > Lotissement Ruffat
- > Parkings Bazerques 1, 2 et 3.

Il est rappelé que les cartons doivent être impérativement pliés avant d'être déposés dans les espaces prévus à cet effet. La forte affluence des périodes touristiques impose le respect de ces règles.

Le dépôt de cartons hors de ces espaces sera considéré comme dépôt sauvage et non autorisé, et fera l'objet d'un procès verbal de contravention.

En cas de quantité importante de cartons à déposer, ceux-ci peuvent aussi faire l'objet d'un transport par le destinataire à la déchetterie d'Unac, située au lieu-dit la Laucatte, tél. 05.61.64.40.37

[TAGS SUR LES MURS DE LA VILLE ...]

Courant décembre de nombreux tags ont recouvert des maisons et des devantures de magasins du centre-ville.

Face à ces actes de malveillance, les employés municipaux ont dû nettoyer les dégradations dans l'urgence afin de remettre en état les murs de la cité axéenne avant les vacances de Noël.

Les contrevenants ont été arrêtés par la Gendarmerie et sont passés au tribunal en février dernier.

Ils ont été condamnés à rembourser les dégâts occasionnés et à 40 jours de Travail d'Intérêt Général, remplacés par 1 mois de prison ferme.



[NUISANCES LIÉES AUX DÉJECTIONS CANINES]

Il s'agit là d'un véritable nuisance qui dégrade notre cadre de vie : il a été nécessaire de prendre un arrêté municipal rappelant que les chiens doivent être tenus en laisse par leurs propriétaires qui sont tenus de ramasser les déjections de leurs animaux.

Les contrevenants s'exposent à une amende de 38 € dans les cas de récidive, une plainte sera systématiquement déposée auprès du Procureur de la République pour entrave au Règlement Sanitaire Départemental.



[TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES ÉQUIPES TECHNIQUES]

> Participation à la rénovation du toit place de la Truite à Bonascre.

> Dans le quartier des écoles, des travaux de rénovation des logements des enseignants ont été réalisés : isolation, changement des menuiseries, création de garages à vélos... Les équipes techniques municipales ont participé à la finalisation de ces travaux et réalisé les rampes d'accès aux box situés à proximité des logements des enseignants.



[CARTES DE RÉSIDENTS]

Le conseil municipal a décidé de réviser les modalités d'attribution des cartes de résidents, cette décision a été prise suite à divers abus ou fraude constatées par les services.

Nous vous invitons :

> à prendre connaissance de toutes ces informations sur le site de la commune mairie-ax.fr rubrique « formulaires en ligne » ou,

> à le retirer au secrétariat de mairie

Nous vous rappelons que la date limite de dépôt de votre demande de renouvellement est le 30 novembre, sans dérogation possible.

[DÉNEIGEMENT]

NE PAS ENTRAVER LES OPÉRATIONS DE DÉNEIGEMENT DE LA COMMUNE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

En effet, il est fait appel au civisme de chaque Axéen et Axéenne afin de ne pas gêner les opérations de déneigements mis en œuvre par les services municipaux en stationnant n'importe où en obstruant les accès.

[LA COMMUNE A RÉALISÉ LE NOUVEAU BÂTIMENT DES DOUANES À AX]

C'est pour maintenir l'implantation des douanes à Ax, que la commune a décidé de réaliser en 2012 le nouveau bâtiment des douanes situé dans l'ancienne caserne des pompiers qui servait d'ateliers municipaux.

En effet, les anciens bureaux situés rue Delcassé étaient devenus inappropriés, mais le ministère des finances dont dépendent les douanes n'avait pas les moyens de lancer une opération immobilière sur Ax, quitte à implanter la brigade à un autre endroit.

Tout l'enjeu pour les élus était garantir dans les années à venir le maintien de ce service public à Ax et de garder ainsi sur le territoire la dizaine de familles de douaniers qui y travaillent.

Les élus ont donc décidé que ce serait la commune qui réaliserait ce chantier du bâtiment de la nouvelle brigade pour un coût de 815 000 € HT.

Les travaux démarrés en octobre 2012 sont aujourd'hui terminés, malgré un cahier des charges contraignant et les spécificités de ce chantier.

Ces nouveaux locaux ont aujourd'hui été revendus à l'Etat pour 603 000 €.



[RÉFECTION DES TOITURES À AX ...]

Le toit du presbytère intégralement restauré : la pose des lauzes a été réalisée en pureau dégressif, ce système utilise des ardoises de tailles différentes en fonction du niveau du toit : coût de l'opération 67 931 €.

La toiture du tennis a également été entièrement remaniée en

panneaux sandwich isolés et en polycarbonates : ce chantier a présenté un coût de 137 524 € ttc.

Enfin, c'est la couverture du Casino qui est en cours d'achèvement, un toit en tuile est refait de même que pour la terrasse en bac acier pour un coût de 106 657 €.

[LE QUARTIER D'ENTRESSERRE]

Sur ce quartier qui se développe à la demande des Axéens, 9 parcelles seront proposées à la vente début 2014.

[LE PARC D'ESPAGNE]

Le Parc d'Espagne continue à être amélioré : dans la continuité des travaux de réfection des rues, le goudronnage des rues de la Lauze et des skieurs a été refait : coût de l'opération 71 471 €.

DOSSIER SPÉCIAL : LA SCOLARITÉ À AX-LES-THERMES

[L'ÉCOLE MATERNELLE D'AX LES THERMES]



L'école maternelle d'Ax-les-Thermes accueille 42 enfants de la toute petite section, à partir de 3 ans, à la grande section.

Les niveaux sont répartis en 2 classes : la première regroupant les Très Petites Sections/Petites Sections/Moyennes Sections et la seconde, les Moyennes Sections/Grandes Sections.

L'équipe pédagogique est composée des enseignants : Géraldine Vidal et Bénédicte Navarro et des ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles) : Nicole Gékrière et Françoise Guichard.

Dans le courant de cette année scolaire 2012/2013, une fois par semaine, les 2 classes ont suivi des ateliers de grande motricité au gymnase.

Un autre projet pédagogique sur les arts plastiques a été conduit cette année avec l'aide de parents volontaires. Il a donné lieu à la création d'œuvres collectives mettant en application différentes techniques graphiques et artistiques, les

enfants ont ainsi pu appréhender l'utilisation d'outils divers. Ces créations vont servir au montage d'un spectacle qui aura lieu le 31 mai prochain au Casino d'Ax-les-Thermes.

La vie de l'école maternelle a été ponctuée de différents événements dont le carnaval des écoles du 16 avril dernier : les enfants ont défilé dans les rues avec les costumes réalisés en classe.

Les enfants participeront également au printemps des poètes, pour lequel ils élaboreront des œuvres plastiques et des poèmes.

Aussi, ils contribueront également à élire l'album préféré des enfants lors du prix littéraire des incorruptibles.

2012-2013 a été une année très riche pour les maternelles d'Ax-les-Thermes.

[ECOLE PRIMAIRE D'AX]



L'école primaire Enfontange d'Ax-les-Thermes est composée de quatre classes depuis cette année. Un CP, un CE1, un CE2-CM1 et un Cm1-CM2. L'effectif total de l'école est de 87 élèves. Les élèves viennent de la ville d'Ax mais aussi des petits villages environnants: Ascou, Ignaux, Perles, Petches, Sorgeat, Tignac, Vaychis. Ces villages sont desservis par le ramassage scolaire.

> L'équipe enseignante est composée de Mme Plé en CP, Mme Rouzaud en CE1, Mme Joucla en CE2-CM1 et Mmes Delorme et Cazorla en CM1-CM2. Mme Cazorla assure aussi la direction. Mr Bardou complète les temps partiels de Mmes Plé et Rouzaud et monte des projets avec l'équipe autour des TUIC puisque cela fait partie de ses missions d'enseignant spécialisé en technologie informatique. L'école est très bien équipée puisqu'elle compte deux TBI et 35 ordinateurs 10 pouces, financés par la Communauté des Communes des Vallées d'Ax et l'État.

> L'école s'inscrit autour de projets pérennes tels que le « Printemps des poètes », le « Prix des Incorruptibles » et « École et cinéma ».

> Concernant le « Printemps des poètes », les élèves produisent des textes poétiques autour d'un thème national. Nous travaillons avec Ax Animation et la médiathèque afin

de proposer une mise en voix ou en scène de ces poèmes avec des artistes dont c'est le métier. Les interventions de ces derniers se font tout au long d'une semaine pendant laquelle des ateliers sont proposés, les classes se relayant matin et après-midi, pour y participer.

> Le « Prix des Incorruptibles » est aussi un événement littéraire national, relayé par la médiathèque d'Ax et la Bibliothèque départementale de l'Ariège. Chaque élève doit lire six livres ou albums sélectionnés en amont par un comité de lecteurs « jeunesse », donner son avis puis voter au mois de mai pour son livre préféré. Cela suscite analyses et débats en classe, pour aboutir sur une soirée « Incorruptibles » à laquelle les parents d'élèves sont conviés, afin de découvrir les travaux faits autour de ces livres et partager avec les enfants commentaires et avis puisque chaque parent est invité à lire les livres amenés à la maison. Un prix national est décerné pour chaque niveau de classe.

> Dans le projet « École et cinéma », trois films très différents sont projetés une fois par trimestre à la salle de cinéma d'Ax. Cela permet aux élèves d'avoir un regard plus averti et réfléchi sur ce qui est présenté à l'écran et de se construire une culture cinématographique commune et variée.

> La vie d'une école s'articule aussi autour d'un projet com-

mun à toutes les classes, qui motive travail, sorties, classe découverte...

> Depuis deux ans, nous travaillons sur le thème du jardin. Les élèves avaient demandé du gazon dans la cour de récréation aux conseils d'école des deux dernières années. Cela a été fait en début d'année par la mairie et cela change vraiment la cour de récréation. Nous y avons aussi installé des bacs de plantations dont les élèves s'occupent. Cette année, nous poursuivons donc ce projet qui nécessite du temps. Les cycles 2 (CP et CE1) sont allés visiter la clairière aux insectes et le muséum d'histoire naturelle à Toulouse et les cycles 3 (CE-CM) sont allés en classe découverte à Aspet sur le thème « Jardins et abeilles ».

> Afin de poursuivre cette belle entrée en matière, nous allons travailler avec « l'Observatoire de la montagne », qui lors de ses interventions, va nous aider à mettre en place un vrai jardin et approfondir avec nous les sujets déjà abordés et bien d'autres...

> Un grand merci à la mairie pour le soutien et l'investissement qu'elle nous apporte et le prêt du terrain sur lequel notre jardin va prendre forme!

> Nous avons aussi des projets sportifs tout au long de l'année et pour les mener à bien, nous bénéficions de l'aide de deux éducateurs sportifs, Mrs Degroote et Canale. Mr Ca-



nale intervient cette année à l'école d'Ax, pour les activités EPS. Après de longues années à Ax, Mr Degroote travaille maintenant avec les autres écoles du canton mais participe en partie à l'encadrement de nos activités à encadrement renforcé, soient les sorties ski et piscine. Les cycles 2 sortent en raquettes et ski de fond et les cycles 3 en ski alpin. Ces sorties nécessitent un taux d'encadrement important et nous avons besoin d'adultes (parents ou personnes intéressées) qui doivent passer un agrément Éducation Nationale pour pouvoir nous accompagner. Cet agrément est ouvert à toutes les personnes de bonne volonté et dure une journée. Il suffit d'en informer l'école. C'est le même processus pour le ski de fond, la randonnée, les raquettes et la piscine. Plus nous aurons d'accompagnateurs, plus les sorties seront possibles.

> Le fonctionnement d'une école est ponctué par un conseil d'école par trimestre. C'est une instance où sont représentés les élèves par le biais des délégués (cycle 3), les parents délégués élus, l'APE (association de parents d'élèves), la mairie, la communauté de communes (qui nous alloue des subventions de fonctionnement et de fournitures), l'ALAE, le DDEN (délégué départemental de l'Éducation Nationale), l'Éducation Nationale) et l'équipe enseignante. Des présentations et bilans de projets sont faits, des décisions sont prises ou entérinées, des propositions sont faites. C'est un moment important de la vie de l'école.

> La vie de l'école s'appuie aussi sur tous les moments périscolaires que passent les élèves puisqu'ils peuvent être accueillis à l'ALAE, le matin, à midi et le soir. Le bâtiment est contigu à celui de l'école et le directeur est Mr Canale. Nous travaillons avec toute l'équipe par le biais de réunions régulières et de moments plus informels mais quotidiens.

> Nous remercions Mme Cadenat, avec qui nous avons travaillé conjointement pendant de nombreuses années, qui s'est retirée de la présidence de l'APE après s'y être investie énormément. Nous souhaitons la bienvenue à la nouvelle équipe dont la présidente est Mme Laglaine. L'APE participe au financement des sorties éducatives de l'école.

> S'il reste un point à aborder, c'est celui de la sécurité des élèves aux abords de l'école, car malgré la distribution, en début d'année scolaire, d'un plan de circulation et de stationnement, émanant de la mairie, nous ne constatons que peu d'amélioration. Il est primordial que tous les conducteurs respectent ces consignes rappelées par la mairie : il en va de la sécurité de vos enfants. L'équipe enseignante

Réforme des rythmes scolaires : application à la rentrée 2013 en Vallées d'Ax

Favoriser l'apprentissage des enfants, prendre en compte leurs rythmes et leurs besoins sont autant de raisons qui ont conduit la Communauté de Communes des Vallées d'Ax à décider la mise en œuvre de la réforme dès la rentrée 2013, avec le mercredi comme demi-journée d'enseignement supplémentaire.

La compétence de la Communauté de Communes des Vallées d'Ax en matière de gestion des écoles et l'organisation déjà structurée de ses activités périscolaires (ALAE, ALSH, restauration collective) permettent un projet cohérent et égalitaire sur le territoire des Vallées d'Ax.

Tous les acteurs ont été associés à la réflexion sur la nouvelle organisation : enseignants, parents d'élèves, élus et maires, responsables des structures périscolaires de la restauration et des transports.

[LE RESSORT DES ÉCOLES À AX :]

LES ÉLÈVES DOMICILIÉS DANS LES COMMUNES D'ASCOU, AX LES THERMES, IGNAUX, PERLES ET CASTELET, PRADES, SORGEAT, VAYCHIS, TIGNAC PEUVENT ÊTRE INSCRITS DANS LES ÉCOLES D'AX-LES-THERMES, AINSI QUE CEUX DOMICILIÉS À SAVIGNAC LES ORMEAUX SOUS CONDITION.

Comment inscrire votre enfant dans une école des Vallées d'Ax ?

Pour le territoire des Vallées d'Ax, les élus ont fait le choix de transférer la compétence de la gestion du service des écoles à la Communauté de Communes. En conséquence et conformément au Code de l'Éducation, article L. 212 - 7, la CCVA a arrêté par délibération le ressort de chaque école déterminant dans quel établissement doivent être scolarisés les enfants selon leur commune de domiciliation.

L'inscription de l'enfant se fait à la Mairie de la commune de résidence et doit être conforme au ressort des écoles (un justificatif de domicile peut être demandé). En outre, les parents devront renseigner une fiche complémentaire à l'inscription qui sera obligatoirement jointe au certificat. Cette fiche permet d'organiser les accueils périscolaires.

Après signature du Maire, ces 2 imprimés sont transmis par la Mairie à la Communauté de Communes pour validation par le Président, puis ils sont adressés directement à la famille (avec copies pour la Mairie et l'école).

Le certificat d'inscription ne vaut pas admission à l'école, seul le directeur (trice) est habilité(e) à admettre l'enfant sur présentation du certificat.



Situations particulières:

- Les familles domiciliées sur le territoire des Vallées d'Ax souhaitant scolariser leur enfant dans un autre établissement des Vallées d'Ax que celui défini par le ressort des écoles, doivent adresser une demande de dérogation motivée à Monsieur Le Président de la Communauté de Communes.

- Les familles domiciliées sur le territoire des Vallées d'Ax, à l'exception de celles habitant les communes de Prades et Montailou, souhaitant scolariser leur enfant dans un établissement hors territoire des Vallées d'Ax, doivent informer par courrier le Maire de leur commune de résidence ainsi que Monsieur le Président de la Communauté de Communes, conformément à l'article L 212 - 8 du code de l'éducation qui précise que «... L'établissement public compétent n'est pas tenu de participer aux frais de scolarité que pourrait demander la commune d'accueil».

- Les familles qui ne sont pas domiciliées sur le territoire des Vallées d'Ax souhaitant scolariser leur enfant dans l'un des établissements du territoire, doivent préalablement en informer le Maire de leur commune de résidence afin d'obtenir une autorisation incluant l'accord de prise en charge des frais de scolarité qui seront facturés par la Communauté de Communes.

- Pour toute information sur les inscriptions dans les écoles des Vallées d'Ax, contacter le Pôle Educatif - Communauté de Communes des Vallées d'Ax - 6, rue de la Mairie - 09250 LUZENAC - Tél : 05.61.64.40.14 . Directrice Madame Christine CASSIN .

Le transport scolaire :

Ce service aux familles est financé et organisé par le Conseil Général de l'Ariège. La Communauté de Communes des Vallées d'Ax finance et met en oeuvre des postes d'accompagnatrices pour les enfants de moins de 6 ans. Pour toute information sur l'organisation du transport scolaire contacter le Conseil Général de l'Ariège - service des Transports - Tél : 05.61.02.09.68



[LES CENTRES DE LOISIRS, ALAE ET ALSH GÉRÉS PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES D'AX]

Des centres de loisirs pour tous, différenciés selon les périodes.

Ces établissements sont déclarés auprès du Ministère de l'Éducation Nationale et financés en partenariat avec la CAF de l'Ariège et le Conseil Général. La gestion en est confiée par la Communauté de Communes à l'association ADASE (Association pour le Développement des Actions Socio-Educatives).

- Les Accueils de Loisirs Associés à l'École (ALAE):

A chaque école des Vallées d'Ax est associé un centre de loisirs périscolaires qui accueille les enfants avant et après la



classe mais aussi pendant la pause méridienne, comprenant l'accompagnement du temps de la restauration scolaire.

En lien étroit avec les enseignants, les centres de loisirs périscolaires proposent une vie collective de qualité dans un univers à caractère ludique. Les projets pédagogiques propres à chaque établissement développent de manière transversale les objectifs d'apprentissage de la citoyenneté, de tolérance et du respect d'autrui, mais aussi de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) au travers d'activités variées.

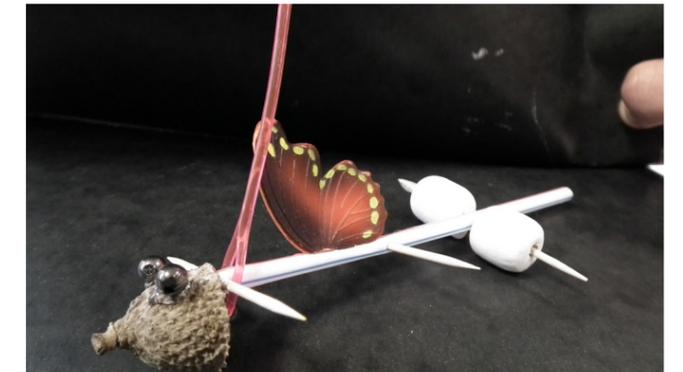
Renseignements et inscriptions :

- ALAE AX LES THERMES : ouverture les jours scolaires de 8h00 à 8h45 - de 11h30 à 13h30 et de 16h30 à 18h15 - Enfontange - 09110 AX LES THERMES - Tél : 05.61.03.62.02 - Courriel : centreloisirs.ax@adase09.fr - Directeur : Florian CANALE

- Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH):

Pour le territoire des Vallées d'Ax, 2 centres de loisirs situés à AX LES THERMES et LES CABANNES accueillent les enfants âgés de 3 à 12 ans, résidents ou vacanciers, lors des vacances scolaires (zone de l'académie de Toulouse) ainsi que les mercredis pendant toute l'année scolaire.

Un transport de proximité, gratuit pour les familles qui ne



disposent pas d'un moyen de transport, est mis en oeuvre. Les différentes équipes d'animation, qui assurent l'encadrement des enfants pendant les temps de vacances, élaborent des projets pédagogiques dont les objectifs prioritaires sont de proposer une vie de groupe de qualité favorisant l'apprentissage de l'autonomie, de la coopération et du respect d'autrui. De plus, les objectifs d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD), ainsi que la découverte des ressources et des richesses du territoire sont systématiquement exploités à travers de partenariats multiples. Enfin, des passerelles sont organisées : entre les centres de loisirs mais aussi le réseau lecture des Vallées d'Ax, les crèches ainsi que les établissements d'accueil du 3ème âge afin de renforcer le lien inter-générationnel.

Renseignements et inscriptions :

ALSH AX LES THERMES : Ouverture vacances scolaires d'hiver, printemps et juillet-août (Pour les mercredis et les congés de Toussaint, un transport gratuit est organisé au départ d'Ax pour le centre de loisirs de Les Cabannes), du lundi au vendredi, de 8h00 à 18h00 - Enfontange - 09110 AX LES THERMES - Tél : 05.61.03.62.02 - Courriel : cdc-vallesdax@wanadoo.fr - Directeurs en alternance : Céline RIBOU & Florian CANALE.

- L' ALSH Juniors des Vallées d'Ax :

Le centre de loisirs Juniors accueille les jeunes âgés de 12 à 16 ans, lors des vacances scolaires, pour des séjours thématiques « hors les murs ». La programmation annuelle, élaborée en concertation avec les jeunes, propose des séjours sportifs mais aussi de découvertes culturelles et artistiques. Les temps de vie de groupe sont favorisés ainsi que les échanges avec les jeunes originaires d'autres territoires. CLSH JUNIORS - association ADASE - 6, rue de la Mairie - 09250 LUZENAC - Courriel : cdcvallesdax@wanadoo.fr - Directeur : EMMANUEL DEGROOTE

Contacts & liens utiles :

Communauté de Communes des Vallées d'AX - 13, route nationale - 09250 LUZENAC - Tél : 05.61.64.68.00 - Courriel : cdcvallesdax@wanadoo.fr

[LE COLLÈGE D'AX]



Globalement, cette rentrée 2012/2013 s'est déroulée dans de bonnes conditions. Tous les enseignants, au nombre de 17 étaient présents le jour de la pré-rentrée, encadrés par le nouveau principal. Monsieur Jean-Marie DROUET remplace

Madame Pascale de BIASI, partie diriger un collège dans les Landes. Les autres personnels n'ont pas changé et c'est une équipe stable et relativement jeune qui encadre les 196 jeunes accueillis à cette rentrée.



L'équipe du Collège Mario Beulaygue

Principal : Jean-Marie DROUET

Gestionnaire : Catherine ESTEVENET

Conseillère Principale d'Éducation :

Marie-Agnès ROSSIGNOL

Secrétaire : Valérie GAYET

Dix-sept professeurs

Quatre surveillants

Quatre maîtres d'internat

Deux assistants de vie scolaire

Sept agents dont trois en cuisine, un ouvrier technique et trois agents d'entretien.

Pour la première année, une infirmière, Madame Karine PAGES a été nommée à temps plein sur notre établissement. Les effectifs sont stables et les élèves sont répartis sur 8 divisions soit 2 classes à chaque niveau et une moyenne de 24 élèves par classe. Par ailleurs, il convient de préciser que cette rentrée s'est déroulée dans un cadre renové grâce aux travaux réalisés par le Conseil Général. En effet, l'internat des garçons a été renové durant l'été 2011 et celui des filles a été achevé à la Toussaint 2012.



Nous offrons à nos élèves quatre options au cours de leur scolarité.

> En sixième, ils peuvent débiter l'apprentissage de deux langues vivantes (espagnol / anglais) à raison de 4 h par semaine.

> En sixième de préférence, ils peuvent intégrer l'une des trois sections sportives, ski alpin, ski de fond ou snowboard, avec des horaires aménagés selon la saison.

> En cinquième, ils peuvent commencer l'apprentissage du latin à raison de 3h par semaine.

> En troisième, afin d'aider les élèves dans leur choix d'orientation, une option de 3h hebdomadaire : l'option découverte professionnelle leur est proposée.

Notre Association Sportive est forte de 62 membres et ses équipes sont régulièrement récompensées pour leurs performances.

Après de nombreuses années au service des sections sportives du collège d'Ax les Thermes, Madame Annie BOSCH a été remplacée par M. Christophe GALIN. Ce dernier est bien connu pour être entraîneur au ski club d'Ax et il a pris en charge la préparation physique des 32 élèves que comptent les trois sections. Dix sept jeunes poussins 2000/2001 sont arrivés en 6° et les premiers résultats sont déjà prometteurs et permettent d'espérer des classements intéressants à l'avenir. Pour les plus grands, la jeune Perrine LAFFONT est arrivée



première du critérium benjamin en freestyle et participera au championnat d'Europe cet hiver.

L'édition 2012 du cross scolaire a été une réussite rassemblant la totalité des élèves et des enseignants du collège le matin du 19 octobre au stade de Saignac les Ormeaux avec les classes de CM2 des écoles de Saignac, Luzenac et Orlu. Les jeunes sportifs ont donné le meilleur d'eux-mêmes avant d'être récompensés par une collation puis une médaille pour les trois premiers de chaque catégorie.



[AX ANIMATION : LES ACTUS]

[UN ÉTÉ ANIMÉ ET DIVERSIFIÉ]

L'été, notre cité thermale est fréquentée par un public diversifié : curistes, familles, jeunes et habitants. Notre mission est de concevoir un programme qui puisse répondre aux attentes de ces publics :

> Des événements festifs et populaires auxquels les axéens sont très attachés: Fête de la Saint Jean, Fête de Petches, Fêtes Nationale, les Fêtes Européennes. . Une programmation culturelle tout public qui donne un attrait supplémentaire

à notre ville : les Mercredis de la Rue, les Spectacles de Grands chemins.

Le 23 août nous avons accueilli dans le cadre du Festival de Saint Lizier Yaron Herman. Ce pianiste reconnu a enchanté un large public avec ses improvisations jazz autour de Debussy.

La réussite de cet événement nous conforte dans notre choix et nous incite à poursuivre dans cette voie.



[LE 21 DÉCEMBRE 2012] [RETOURS LA FIN D'UN MONDE...] [SUR GAROSNOW]

Le 21 décembre dernier nous n'avons pas par bonheur assisté à la fin du monde mais bel et bien la fin d'un monde... notre cinéma est passé numérique. Les spectateurs auront pu constater la qualité d'image et de son et surtout découvrir le spectacle de la 3D. Saisissant ! Cet investissement a été financé par la Mairie d'Ax les Thermes, le Conseil Général de l'Ariège et la Région Midi Pyrénées et le Programme Européen Leader Pays d'Ariège.

Le premier garosnow, ex-festival de l'oxygène pour les oreilles s'est déroulé en février 2013. 900 spectateurs en trois soirées, 12 groupes et une nouveauté cette année : des animations snow devant le casino, en pleine ville. Les services techniques de la mairie ont amené de la neige et une équipe de professionnels était chargée de la construction des modules. Un bon cru !

[AX ANIMATION ACTEUR CULTUREL EUROPÉEN]

En 2012 nos regards se sont portés de part et d'autres des Pyrénées...

> Pyrénées de cirque Septembre 2012 - Septembre 2014
Ce projet soutenu financièrement par la Communauté Européenne réunit dix partenaires de l'espace transfrontalier autour d'une volonté commune : celle de dynamiser le cirque contemporain en accompagnant mieux les porteurs de projet dans leur parcours de formation, création et diffusion. Ce partenariat global s'étend donc sur l'ensemble de l'espace transfrontalier et pyrénéen, de la Méditerranée à l'océan Atlantique.

Les financements obtenus nous permettent d'étoffer notre programmation culturelle :

9 décembre 2012

Cécile Métral - Spectacle le Jardin - théâtre d'objet
18 décembre 2012 Spectacle de cirque dans le cadre du Noël des écoles des Vallées d'Ax La Compagnie Cirk'Oblique (France, jonglerie/trapeze) et Nacho Flores (Espagne théâtre d'objets).
2 janvier 2013 D a v i d Batlo (Espagne, Jonglerie), Compagnie Estropicio (Espagne, acrobatie), Colas Rouanet (France, jonglerie)

17 janvier 2013

Rencontre en espagnol entre la Compagnie Circus Tanzia (Espagne acrobatie) et des élèves de 3eme du collège d'Ax les Thermes. Cet échange a permis aux jeunes de découvrir les numéros de la compagnie et son quotidien ... Jeudi 28 février
Salle de spectacles du casino à 21h
Cabaret burlesque Marie Glawdys et Max-Paul, Experience

du bestiaire à Pampille A partir de 8 ans
Entrée libre Marie Glawdys et Max Paul forment un couple de nobles empruntés et en perpétuel décalage avec la réalité. Pour vivre, ils se donnent en spectacle et c'est tant mieux. Elle est étrange, il est bizarre. La folie qu'ils essaient de contenir dès leur entrée en scène va se révéler petit à petit sous vos yeux, jusqu'à atteindre pour notre plus grand plaisir un délire incontrôlable ! Un spectacle parfaitement loufoque, décalé, foldingue et diablement décapant, et qui, nous en sommes sûrs, vous fera passer une soirée parfaitement hilarante. Précipitez-vous, vous ne verrez plus les canards comme avant !

D'autres rendez sont programmés pour les mois à venir avec pour point d'orgue les Fêtes Européennes au cours desquelles une importante sélection de spectacles sera présentée.

> Du bon usage de la montagne : une traduction à l'échelle des Pyrénées. L'association « Euskal Herriko Mendi Elkar-goien Batasuna » (EHMEB) porte depuis 2010, le projet du « Guide de bonnes pratiques de la montagne basque », né du souci de prévenir les conflits d'usages et d'améliorer la cohabitation des activités en montagne basque. L'association et le relais de la Commission Européenne en Ariège nous ont contactés pour nous proposer cette expérimentation d'un nouveau genre : la création d'un spectacle vivant autour des messages du bien vivre ensemble en montagne. L'intérêt que nous porte ce territoire du Pays Basques et l'envie de la Communauté Européenne de financer ce projet valide et légitime le travail que nous réalisons depuis plus de 15 ans.

[AX ANIMATION CHANGE DE STATUTS : LE PASSAGE EN RÉGIE]

Courant 2013, Ax Animation va devenir une régie municipale (comme l'est la station de Beille, par exemple). Un conseil d'orientation permettra d'y associer les bénévoles.



[LA SNOW GAY 2013]



Forte de son succès lors de sa première édition en mars 2012, l'association Lune et L'autre a présenté la seconde édition de la Snow Gay le week-end des 15, 16 et 17 mars 2013.

Cette réussite n'aurait pu se faire sans l'accueil, le soutien de la mairie d'Ax les Thermes, d'Ax 3 domaines, de la région Midi-Pyrénées.

Nous tenons également à remercier et associer tous les commerçants partenaires d'Ax les Thermes et de Bonascre, qui par leur écoute, l'adhésion à notre projet et le soutien apporté, ont largement contribué à la réussite de cet événement.

La conjugaison de tous ces acteurs a permis que la SNOW GAY puisse être reconduite en 2013.

La Snow est devenu le rendez-vous festif incontournable sur Ax les Thermes, le plus coloré dans sa diversité et son envie d'ouverture. Vous avez été nombreux à assister aux spectacles gratuits du samedi après-midi sur le plateau de Bonascre; vous avez été nombreux aux soirées chez nos amis commerçant et à la salle du Casino.

Cette belle aventure est celle de tous les Axéens qui depuis deux ans offrent une si belle image de notre région.

[MAISON DE RETRAITE] PROJET D'ANIMATION 2013

Une enquête a été réalisée en janvier auprès de chacun des résidents afin de connaître leurs besoins et attentes.

Le projet d'animation 2013 est construit autour des demandes et souhaits individuels et collectifs :

7 bénévoles accompagnent quotidiennement les résidents autour des nombreux ateliers et sorties :

LES ATELIERS : travail du bois, peinture sur soie, couture, lecture, chorale, cuisine, gym, écriture.

LES SORTIES qui sont organisées et planifiées mensuellement :

> A AX LES THERMES : aller jouer au Casino, les Bains du Couloubret, le cinéma, le café pour prendre le goûter, les restaurants, au boulodrome.

> Les sorties exceptionnelles cet hiver :

> ski avec ESF et handi-ski pour 2 résidents, puis goûter au pied des pistes

> Le **17 février** dernier une sortie au Zénith pour CIRKA-FRICA avec restaurant et spectacle

> Le 24 mars : match de rugby au **Stade Toulousain**

> Le loto organisé en mars à l'EHPAD

> Le Carnaval dans la ville pour clôturer l'hiver et démarrer les beaux jours.

Avec l'arrivée du printemps des sorties le mardi et jeudi matin sur le marché seront organisées, des restaurants, les piques niques dans le canton, les visites touristiques, le goûter au café en ville, la pétanque, les sorties théâtre et opéras seront prévus en fonction des programmations estivales à Ax, Foix et Toulouse.

Des rencontres intergénérationnelles sont organisées autour de la cuisine, des spectacles, goûter de paques, carnaval des manifestations interne....

Enfin, Monsieur le Maire d'Ax a proposé que l'exposition photo organisée pendant les fêtes de Noël à l'EHPAD soit visible à l'ensemble des Axéens et des visiteurs, un vernissage sera organisé en présence des familles.

Force est de constater que nos Aînés axéens sont très actifs et nous pouvons que nous en féliciter.

[LA DISCOTHÈQUE D'AX LES THERMES]

A l'aube de la saison estivale, la discothèque du Casino ouvre ses portes dans nouveau concept de bar musical.

La nouvelle équipe du Klub'Ax vous accueillera dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Tous les week-ends, vous pourrez entre amis et en famille autour d'un verre vous détendre dans un nouveau décor jusqu'au bout de la nuit.



LES NOUVEAUX COMMERCANTS À AX-LES-THERMES

Comme chaque année, le tissu commercial d'Ax-les-Thermes s'enrichit de nouveaux acteurs locaux.

Tous nos souhaits de réussite à :

Mr BONNIN Brice – POUDRE BLANCHE - place roussel

Mme BROSSARD Hélène et Mr FONADE Hubert – H et H FLEURS – avenue Docteur Gomma

Mme JORDAN Carole – Bio REL'AX – Rue François Mansard

Mr DELLANORA Jean Marc – LE VIEUX FOUR – Rue de l'horloge

MR LETEILLIER et Melle CANCHON – Rue Marcaillou
Mr BEZOMBES David – SPAR – Avenue Delcassé
Mme FAUCHE Virginie – NATUR'ELLE – Rue Gaspard.

Nous souhaitons également la bienvenue au nouveau bureau de l'Association des Commerçants, sous la présidence de Carole Jordan. Nous avons soutenu, avec le partenariat de la CCI, le redémarrage de cette association, et nous restons bien évidemment partenaires pour les projets futurs menés par les commerçants axéens.

[CONCOURS DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS]

Organisé par le Conseil Général en partenariat avec le CAUE et l'Agence de développement touristique Midi-Pyrénées, ce concours récompense les actions d'embellissement et de fleurissement des collectivités locales. Il est ouvert à toutes les communes mais aussi aux particuliers qui souhaitent y participer.

Ax les Thermes, après avoir été classée 1ère pendant 3 années consécutives s'est vue attribuer un classement hors concours par le jury départemental. Nous avons été hors concours pendant 3 ans également ce qui nous a permis d'être proposée pour une labellisation au niveau du jury régional. A ce niveau, les récompenses vont de 1 à 4 fleurs.

Les critères pris en compte par les barèmes du règlement sont les suivants :

> le patrimoine paysager et végétal de la commune - les efforts de la commune pour l'amélioration du cadre de vie et du développement durable (propreté de la ville, respect de l'environnement, actions d'embellissement,, maîtrise de la publicité, participation de la population au fleurissement)
> animation et valorisation touristique.

Ce jury visite les communes tous les 3 ans. Nous avons été visité en 2012, les efforts fait par la commune ont été appréciés, ils nous ont cependant suggérés quelques améliorations à apporter et nous ont proposé à titre exceptionnel une nouvelle visite cette année. Espérons que 2013 soit l'année d'obtention de cette 1ère fleur pour laquelle nous nous battons depuis une dizaine d'années !

Au niveau des particuliers, nous avons une trentaine d'inscrits. Nous organisons tous les ans début décembre un petit moment de convivialité autour d'un vin d'honneur et remettons à chaque inscrit une composition florale



ÉTAT CIVIL

Naissances

ROSÉ Gabriel	21/10/2011
HENON Arthur, Cédric	24/10/2011
GIVONE Laïna	08/11/2011
BECOGNEE Kylia, Léonore	16/11/2011
LEVEQUE Tyméo	30/01/2012
CAO Léonard, Zihao	07/03/2012
GAU Solal	29/03/2012
CAILLE	
Mia, Denise, Charlotte	05/04/2012
FERNANDEZ Toan, Terito	13/06/2012
HAYWOOD Emma, Grace	19/06/2012
SICRE Pierre, René, Michel	11/08/2012
CIEUTAT-PELLETIER Ethan	07/09/2012
MASUY Corentin, Jean	17/09/2012
MONTAGNE Amélie	15/11/2012
FERREIRA—GALLEGO	
Emy, Blanche, Raphaëlle	18/11/2012
PEYRONNE	
Luce, Gabrielle, Malou	12/12/2012

Mariages

BLANCO Marguerite Et ROUZOUL Christian, Jean-Pierre	07/04/2012
POINSARD Elisabeth, Claude Et ROUQUETTE Julien, André, Raoul	02/06/2012
OUACHOUCH Fatiha Et CHENEY Aurélien, Jean, Patrick	30/06/2012
POUECH Caroline Et TEISSEIRE Frédéric	07/07/2012
MARTY Gisèle, Suzanne Et COLLONGUES Pierre, Louis, Jean	08/09/2012

Décès

GARRIDO Joseph, Maurice	13/11/2011
RANTY Henri, Louis, Hervé	23/11/2011
ROUZE Francine épouse BOMPIEYRE	03/12/2011
LASSERRE Marie-Jeanne épouse VERGÉ	06/12/2011
BAGARIA Etienne Joseph	08/02/2012
LUCCHÈSE Jean-Claude	27/02/2012
CANAL Georges, Julien	03/03/2012
BRONDES Berthe, Maria, Germaine, veuve TALAYRA	13/03/2012
VOGGENHUBER Rosina veuve SICRE	20/03/2012
AUTHIER Auguste, Jean, Urbain, Elie	30/03/2012
NEBOT Antonio	28/04/2012
VOGEL Marie-Odile veuve PÉLEGRIN	09/05/2012
FOURNIER Roger	26/05/2012
PESQUIÉ Paul, Roger	01/08/2012
HAVARD Michel, Lucien, Jean, Albert	09/09/2012
MIQUEL Jérôme	22/09/2012
MACABREY Patrick Edmond Marie	28/09/2012
MATHIEU Arlette, Reine	
Veuve VIEVILLE	02/11/2012
VIESTE Bernard, Louis, Modeste	21/11/2012
SICRE Marie-Louise Veuve MARTY	01/12/2012
AGUADO Andréa	15/12/2012
VINANDY Jean-Claude	17/12/2012
TISSIE Claude, Louis, Eugène	21/12/2012
NASSIVERA Elda Maria Elena veuve GARRIDO	02/01/2013
MANCINI Pierrette veuve GALES	29/01/2013
SANCHEZ RECHE Agustina veuve EXPOSITO	31/01/2013
BIRAN Dolorès, Eugénie veuve VIDAL	24/02/2013
DUPUY Marcel, Jean	12/03/2013